

LE MONDE QUI VA
ou
quelques considérations françaises sur les
perspectives stratégiques du moment.

Jean Dufourcq

Déceptions

Décidément rien ne va comme prévu ; les rêves de paix, de stabilité et de prospérité ont déserté une planète qui a fini par disqualifier les systèmes en *-isme* (nationalisme, fascisme, marxisme, communisme, capitalisme), ces rêves qui avaient exalté des générations, ces rêves désormais évanouis. Et les concepts en *-al* (social, libéral, moral, global) qui les remplacent aujourd'hui n'ont pas produit les effets positifs escomptés. C'est qu'on oublie facilement que, sous les idéologies, il y a les hommes, leurs passions et leurs rapports de forces, et que, derrière le voile de la mondialisation, l'histoire et la géographie s'accrochent, tenaces, et qu'à peine masquées par la société de l'information, cultures et religions imprègnent la planète.

Après tout, seuls les naïfs et les incultes avaient espéré qu'après la dernière guerre mondiale et la guerre froide achevée sans batailles ouvertes mais pas sans victimes, une nouvelle histoire commençait ou plutôt que l'ère post-historique allait déployer ses bienfaits ; sur la base de la charte de San Francisco de 1945 et de « l'agenda pour la paix », le modèle occidental de démocratie parlementaire et d'économie libérale allait apporter au village mondial globalisé et stabilisé à dix milliards d'humains une perspective de bonheur universel. Kant s'en frottait les mains d'avance.

Or, chacun peut voir aujourd'hui que la planète reste profondément divisée, que le développement moderne laisse de côté une partie importante de l'humanité, que les grandes peurs rôdent à nouveau (sida, SRAS, réchauffement de la planète), que l'insécurité en changeant de visage se fait plus barbare (terrorisme, « armes spéciales »), que les communautés humaines n'ont plus de cadre fiable pour gérer l'intérêt général, que les Etats classiques sont désormais « *trop grands pour les petites choses, et trop petits pour les grandes choses* ». Les divergences s'affichent, les enjeux mondiaux se réévaluent. Est-ce la fin d'un cycle ? Le bon vieux débat sur le déclin qui resurgit donne l'alerte générale.

Unité, universalité?

Ne nous laissons pas emporter par cette polémique récurrente et mettons un peu d'ordre dans la maison stratégique ; une fois balayées toutes les peurs séculaires et dissipés tous les rêves inavoués, et après un inventaire soigneux et réaliste de l'état du monde, il faut bien reconnaître que, de ce bord-ci de la planète, précisément sur la terre de France, les choses ne vont pas si mal puisque nous sommes du bon côté de la sécurité, de la stabilité, de la prospérité. Une fois posée cette évidence (qui ne fait aucun doute, en tout cas au-delà du microcosme français qui « pèse » quand même 1 % de la population mondiale, 5 % de son chiffre d'affaires), il faut admettre que ce qui nous déconcerte, c'est la mise en cause d'une certaine conception du monde, philosophique, économique, politique, une certaine conception de l'universalité dont nous avons fait l'armature de notre pensée politique et le soubassement de nos certitudes stratégiques.

Ce qui est en jeu c'est tout bonnement l'unité stratégique du monde que nous avons posée comme un axiome. Et pourtant, que d'indices !

Au plan philosophique, est-il réellement avéré que la notion de progrès soit universelle, que l'histoire soit un processus linéaire avec un point Alpha et un point Oméga, avec des pays avancés qui défrichent la voie et montrent le chemin à d'autres plus lents et plus laborieux dans leur approche de la modernité. Si tel était le cas, que faudrait-il penser de cette majorité d'humains essentiellement asiatiques qui vivent une autre humanité, cyclique, toute en recommencements et en métamorphoses ? Faut-il désigner leur erreur ou chercher leur vérité ?

Au plan économique, la rationalisation des facteurs de production et l'autorégulation libérale des forces du marché qui ont porté les sociétés occidentales à un haut niveau de prospérité sont-ils indiscutablement des modèles d'application positive sur toute l'étendue de la planète ? L'exploitation libre et sans frein des ressources de la terre permet-elle à tous de progresser, garantit-elle à tous un avenir serein ? Si telle est la voie, faut-il généraliser ces pratiques compétitives sans s'interroger sur le développement durable de telles méthodes ?

Au plan politique, la démocratie parlementaire que les peuples d'Europe occidentale et d'Amérique du nord ont progressivement apprivoisée pour l'adapter à leurs comportements socioculturels est-elle d'un usage avantageux ailleurs dans le reste du monde ? Les droits de l'homme et des citoyens énoncés aux divers tournants de l'histoire occidentale permettent-ils de gérer directement les rapports humains et de réguler les sociétés d'autres continents ? N'y a-t-il pas d'autres sagesse politiques qui permettent aux sociétés humaines de s'administrer, d'autres regroupements familiaux, tribaux, ethniques, stables, politiquement pacifiques et socialement prospères ?

La question posée, centrale, dérangeante, est donc bien celle de l'universalité des valeurs, des systèmes et des modèles qui fondent la modernité d'aujourd'hui, c'est celle de *l'altérité stratégique*. Quelle peut être la réponse à ce défi du XXI^e siècle ? Peut-on encore sauvegarder l'unité stratégique d'une planète soumise au traitement de choc de la mondialisation et de la fragmentation dont la combinaison a développé cette oscillation stratégique¹ qui secoue la planète comme un *shaker* et la déstructure proprement depuis une décennie au moins.

Pour la France qui appartient à la communauté occidentale, minorité avancée, dirigeante, nantie et prospère, la question qui se pose est double, morale et stratégique. Comment préserver une position avantageuse, à l'avant-garde du progrès humain, et comment le faire sans perdre son équilibre, sans renoncer à sa vocation universelle ? Et la réponse elle aussi est double ; elle s'articule autour de nouvelles certitudes, le multilatéralisme et la solidarité comme doctrines géostratégiques, le continent européen comme point d'application préférentiel.

Multilatéralisme.

Le monde sera multipolaire ou il ne sera pas ; ou plutôt, il sera instable, contraint, fragile. C'est bien sûr le cœur des doctrines des puissances moyennes que de rechercher comment préserver leur liberté d'action dans un monde dont ils doivent partager les clés avec de plus puissants qu'eux. D'où leur inclinaison marquée en général pour le multilatéralisme.

De l'affichage de son exception culturelle à l'affirmation de son identité stratégique (nucléaire), linguistique (francophonie), géopolitique (outremer français), la France continue d'afficher imperturbablement sa volonté de constituer un pôle indépendant d'initiative et d'entreprise. L'autonomie stratégique revendiquée de la France reste fondée sur une solide base de haute technologie et de rayonnement culturel maintenus tant bien que mal, au prix fort, pour pouvoir compter autant que faire se peut dans le concert mondial bien au-delà de son rang technique. Le maintien de cette « politique du rang » a exploité aussi loin que possible les atouts français acquis à d'autres époques (au Conseil de sécurité, dans les institutions de *Bretton Woods*, dans la sphère culturelle ou humanitaire, dans les théâtres éloignés et non alignés, en Asie, en Afrique) et a permis de maintenir l'autorité qui en résultait et dont la rémanence reste forte et positive. Une action internationale résolue et hardie a tenté depuis une décennie d'en prolonger les effets et d'en restaurer les fondations. Une relance est nécessaire, notamment vers les amis africains et méditerranéens de la France. Mais ces dispositions trouvent pourtant leurs limites et doivent être relayées par des solidarités nouvelles, au premier rang desquelles figurent les solidarités du bon voisinage européen, et d'abord du bon voisinage continental qui, depuis plus de quarante ans (traité de l'Elysée), s'est progressivement mué en une véritable communauté de destin et d'intérêts.

La construction européenne constitue pour la France l'entreprise la plus aboutie d'un multilatéralisme au large spectre qui l'a conduite au dépassement volontaire et consenti d'espaces de souverainetés aujourd'hui périmées (commerce, frontières, monnaie ...) en lui offrant des garanties incomparables. Au-delà des idéologies généreuses et des approches systémiques stériles (fédération, confédération, union d'Etats nationaux), l'Union européenne constitue, en effet, pour la France un tremplin, un haut-parleur, une réassurance, un amplificateur de puissance et d'influence aux vertus irremplaçables. C'est à travers le filtre européen que peuvent se mesurer désormais les poids relatifs des Etats dans le monde ; c'est dans le cadre européen que doivent s'analyser les enjeux de sécurité des citoyens et des sociétés ; c'est dans ce cadre global d'une communauté de plus de 450 millions d'Occidentaux que peuvent s'apprécier les enjeux socio-économiques d'avenir ; c'est dans un cadre institutionnel partagé par tant d'Européens de vieille souche que sont posés les enjeux juridiques des rapports entre les hommes et les sociétés de demain.

Régulations, concurrences ?

Membre actif de ce club européen au développement rapide, aux entreprises variées et aux structures complexes, la France continue à être ainsi un acteur de l'histoire. Les divergences fréquentes et surmédiatisées entre les membres du conseil d'administration de cette machinerie considérable sont la règle du genre. Elles sont aussi nécessaires à l'établissement de la « vérité européenne » qui reste une synthèse et le fruit de compromis et de tractations. Il en va ainsi de la société des Etats comme de celles des hommes qui se nourrit de compétitions, d'alliances et d'échanges mutuellement favorables. Dans ce domaine, contentons-nous d'observer que l'intérêt général reste préservé et ceci en raison de la communauté de destin et d'intérêt des pays d'Europe, qui est aujourd'hui fondée sur une volonté de bon voisinage héritée d'une expérience stratégique commune tragique aux XIX^e et XX^e siècles. Les compétitions intra-européennes sont désormais régulées dans un cadre institutionnel commun qui gère les aspérités et fait émerger l'intérêt général. Bonne nouvelle que le futur traité constitutionnel européen tentera dans les prochains semestres de cristalliser et de faire avaliser par des millions d'Européens de vieille souche.

Mais il n'en va pas de même dans le cadre occidental, transatlantique. La compétition normale, dans un système libéral, entre acteurs stratégiques tourne aujourd'hui au vinaigre et les conceptions divergent ; s'agissant des doctrines de sécurité, elles se démarquent même de plus en plus. Quels points communs entre la stratégie américaine de sécurité approuvée il y a un an par le président Bush et le projet élaboré par Javier Solana pour le sommet de Thessalonique² ? *Force dominance* d'un côté, *Soft policy* de l'autre ? Supériorité massive ou force ajustée ? Contrastes³ !

Plus que des compétitions de pouvoir, plus encore que des divergences sur l'état d'organisation du monde ou la régulation stratégique de la planète, ce sont des philosophies des relations interétatiques qui diffèrent, qui divergent, qui s'opposent au sein du monde occidental et lui font perdre son unité stratégique. Ni multilatéralisme tempéré ni multipolarité maîtrisée ne sont aujourd'hui des priorités pour notre grand partenaire occidental mais bien au contraire une concurrence affichée en substitut de la guerre⁴ ! Ce que n'ont pas manqué d'analyser les penseurs militaires chinois qui nous montrent dans une remarquable analyse parue sous le titre « la guerre hors limites »⁵ la transformation de la conflictualité au XXI^e siècle et souligne les limites désormais diffuses entre compétitions, concurrences et agressions⁶.

Telle est sans doute la mauvaise nouvelle de cette fin d'année 2003 : derrière la globalisation, la perte des repères universels et de perspectives communes pour la planète et le danger de déstructuration pour le monde occidental.

Pour notre pays dont l'option stratégique majeure pour tenir son rang est désormais la réussite de la construction européenne et l'affermissement du pôle européen comme acteur mondial, la question se pose avec acuité de la gestion des contradictions économiques, juridiques et de sécurité avec un pôle nord-américain dont les entreprises ont tendance, en se re-nationalisant, à se durcir.

Jean Dufourcq est officier de marine.

1 Revue de Défense nationale,

2 A) *The national security strategy of the USA* (17 septembre 2002) ; B) « *Une Europe sûre dans un monde meilleur* », rapport de Javier Solana au conseil européen de Thessalonique le 20 juin 2003.

3 Extrait de A : « *Nous respecterons, dans l'exercice de notre leadership, les valeurs, jugement et intérêts de nos amis et partenaires. Mais nous serons prêts à agir seuls lorsque nos intérêts et nos responsabilités propres le nécessiteront* ». Extraits de B : « *il n'existe pour ainsi dire aucun problème que nous puissions résoudre seuls. Les menaces évoquées sont des menaces communes que nous partageons avec l'ensemble de nos partenaires les plus proches. La coopération internationale est une nécessité* ».

4 « *Aujourd'hui la communauté internationale se voit offrir une chance de construire un monde où les grandes puissances pourront se faire concurrence dans la paix au lieu de se préparer continuellement à la guerre* »

5 *La guerre hors limites*, de Qiao Liang et Wang Xiangsui ; traduit du chinois par Hervé Denès - Editions Payot, collection Rivages 2003.

6 « *La guerre, qui a subi la transformation de la technologie moderne et du système du marché, sera faite sous des formes encore plus atypiques. Autrement dit, alors que nous observons une diminution relative de la violence militaire, nous observons en même temps un accroissement de la violence politique, économique et technique* »